

► OÙ EST PASSÉE LA FRANCE DES SANS-CULOTTE ?

En ces mois d'été marqués par la Révolution française, la prise de la Bastille symbole de l'arbitraire royal, et la nuit du 4 août 1789, abolition des privilèges, nous nous référons aux courageux sans-culotte. Rappelons qu'un sans-culotte était celui qui, contrairement aux aristocrates, portait un pantalon et non culotte et bas de soie. Souvent coiffé du bonnet phrygien, symbole de révolte républicaine, il était celui qui, avec ses semblables, défendait, dans la rue et dans les cercles de discussion, les idées révolutionnaires d'égalité, fraternité, liberté !

Les sans-culotte d'hier sont-ils sans descendance ? Leurs enfants sont-ils prêts à accepter la démolition de tout ce qui a été conquis de haute lutte, souvent au prix du sang ? Ont-ils oublié le sacrifice, parfois inconnu, de ceux qui ont aussi lutté contre la barbarie nazie, risquant torture et mort ? Sont-ils devenus les moutons que le pouvoir attend qu'ils soient et fait en sorte qu'ils continuent d'être, le cerveau chloroformé par la pensée unique véhiculée par les médias aux ordres ?

N'ont-ils pas compris où veut en venir le gouvernement actuel : faire d'eux, de nous, comme il y a 250 ans, des êtres « taillables et corvéables à merci », des quasi-esclaves livrés sans protection aux appétits du grand patronat et des multinationales.

Les privilèges abolis le 4 août concernaient le non-paiement de l'impôt par les nobles et le clergé, déjà richissimes pour la plupart. Cela ne rappelle-t-il pas quelque chose d'actuel ? Le président des riches n'a-t-il pas recréé, tel un monarque, les privilèges d'une aristocratie exempte du paiement de l'impôt, en même temps qu'il détruit tous les services publics, la SNCF, l'hôpital, la Sécurité sociale,... pour les livrer aux appétits capitalistes.

Disparue la vieille Bastille des rois, il reste pourtant de nouvelles Bastilles qu'il serait bien urgent d'abattre : l'arbitraire est toujours présent, à preuve les interdictions faites aux citoyens et surtout aux syndicalistes de se trouver sur le trajet du président et de sa cour lors de leurs déplacements, les condamnations de militants en lutte pour la défense de leurs sites (la justice est-elle libre ?), les décisions unilatérales, sans discussion au parlement, d'envois de militaires français sous le nom édulcoré d'opérations extérieures, la vente d'une partie de nos industries, avec des conséquences désastreuses sur le long terme, et de notre patrimoine artistique et culturel commun, en toute discrétion d'ailleurs.

La reine Marie-Antoinette conseillait aux Parisiens affamés qui réclamaient du pain de manger de la brioche, elle montrait ainsi sa méconnaissance de la situation réelle du peuple. Un député ne s'est-il pas plaint de la faiblesse de son indemnité parlementaire, les 5500 euros de base ne lui permettant pas de manger autre chose que des pâtes ? Les retraités à 900 euros par mois apprécieront !



**L'héritage
des sans-culotte
a ressurgi
plusieurs fois
au cours des années,
lors de la Commune,
en 1936, en 1945,
1968, 1995...**

ALORS POURQUOI PAS EN 2018 ?

Sommaire

1. **L'édito**
2. **L'action**
3. **L'information**
4. **L'orga, le Point. La vie des sections.**

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888 - Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Emmanuel LEpine
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416

LES LUTTES CONTINUENT...

Dans de nombreux domaines, souvent occultées par des polémiques stériles sur des sujets si mineurs qu'ils ne mériteraient même pas un paragraphe dans un quotidien, comme la piscine de Brégançon ou les déboires des héritiers Hallyday... Par exemple, la lutte de la maternité de Saint Chamond (42) a permis qu'elle ne soit pas fermée et que trois obstétriciens soient embauchés, la grève à l'hôtel Renaissance de Paris a fait gagner un 13^{ème} mois, une augmentation de 30 euros par mois et des avantages matériels...

1er OCTOBRE

Journée
Internationale
de lutte pour les droits
et la dignité des retraités !

► Organisons-nous
dès maintenant
pour donner
de l'éclat à cette initiative
de l'UIS retraités DE LA FSM

□ Le 28 juin 2018 pour cette action, comme pour la plupart de celles menées par les travailleurs, nous avons reçu des messages de solidarité du bureau européen de la FSM, qui soutient nos revendications en termes de salaires, égalité homme/femme, retraite à 60 ans, contre les politiques anti-sociales, la destruction de la protection sociale et les attaques contre les droits collectifs.

□ Arkema Saint Auban entend faire des économies sur la sécurité et la sûreté ! En réduisant le temps de présence permanent de pompiers aguerris sur le site, classé SEVESO III, la direction joue avec la sécurité des salariés, des riverains et des installations. Les salariés sont entrés en grève illimitée le 18 juin et ont finalement obtenu satisfaction à leurs revendications.

□ Chez KemOne, ce sont des années d'action pour sauvegarder le site de Dunkerque, avec la mise au point d'un projet dont le professionnalisme a été reconnu par le tribunal, chez Air Liquide (sites de Mitry Mory et Pardies), chez Minkem Dunkerque... les camarades font la démonstration que la lutte paie et, une fois encore, que seuls ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu !

A ceux qui ne croient toujours pas que la Lutte et la grève paient, voici un bel exemple de lutte, de 3 mois de débrayages sur les revendications salariales : la CGT SUEZ a gagné son procès politique sur la remise en cause du droit de grève dans l'entreprise. C'est un revers auquel le groupe SUEZ ne s'attendait pas, voulant faire un exemple pour permettre aux socio-démocrates de légiférer rapidement. La Justice a rappelé que c'est un droit de la constitution dans une société démocratique et que le groupe SUEZ n'était pas en péril du fait du mouvement social et enfin que les grévistes ont assuré la sécurité du site. A la suite de ce jugement et au bout d'une négociation, la CGT a remporté une VICTOIRE sur le capitalisme et le patronat, obtenant gain de cause sur plusieurs points, notamment une prime de transport annuelle, l'engagement de la Direction de ne pas faire appel du jugement et le paiement des heures perdues pour l'assignation. **Bravo à tous ces camarades, qui, par leur force et leur détermination, font plier le patronat.**

Les travailleurs du service public du gaz et de l'électricité, avec les syndicats de la FNME CGT, ont été dans la lutte depuis le mois de mai, occupant des sites, interpellant des CE, la population, des élus de la nation, pour démontrer leur attachement à la nécessité d'un service public avec des garanties collectives et statutaires de haut niveau. Plus de 150 sites ont été impactés par ce mouvement, dans les entreprises GRDF, ENEDIS et SERVAL. Les salariés revendiquaient, outre une hausse de leur pouvoir d'achat, un réel service public de l'énergie de proximité. Ils s'opposent à la privatisation totale d'ENGIE, à l'ouverture des concessions hydrauliques, à la fermeture de centrales, au dumping social, aux suppressions massives d'emplois.... Ils se battent pour que le service public puisse encore répondre à l'intérêt général et aux besoins de la population.

► LA RETRAITE : À QUEL ÂGE, DANS QUELLES CONDITIONS ET SON ÉVOLUTION PROGRAMMÉE...

Derrière l'affirmation présidentielle « un euro cotisé donnera la même retraite pour tous » se profile une redoutable machine de guerre destinée à nous faire changer de système, en passant à une retraite par points au lieu des annuités et trimestres, la disparition des régimes spéciaux et, surtout, la disparition de la solidarité intergénérationnelle et le recours, pour une partie des salariés qui en aura seule les moyens, à une capitalisation.

Dans les années 90, être à la retraite n'est pas synonyme de pauvreté alors que le taux global de pauvreté en France est de 6,5% :

- Dans le privé en 1990, les pensions de retraite (régime général et complémentaires) représentaient 84% de la dernière rémunération nette,
- Dans le public en 1990, les pensions nettes étaient de 77% du dernier traitement indiciaire.

Aujourd'hui, avec les réformes Balladur/Fillon/Ayrault, la baisse régulière des pensions, les conditions d'accès aux pensions de réversion et aux régimes complémentaires, ont des conséquences dramatiques sur les niveaux de vie et du pouvoir d'achat des retraités et cela contribue à l'aggravation de la pauvreté en France, 14,2% en 2015.

A compter de 2019, la mise en place du régime unique complémentaire, validé par le CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, appelé à fonctionner à cotisations définies sera probablement étendu à tous les régimes de retraite dans le cadre de la réforme MACRON à venir.

Il faut ici expliquer que nous sommes aujourd'hui encore, dans tous les régimes, à prestations définies : la cotisation est ajustée aux besoins, par la négociation.

Demain, au 1er janvier 2019, les régimes complémentaires et le régime général à suivre, auront les prestations ajustées aux ressources et les cotisations définies.

C'est une nouvelle remise en cause des droits sociaux pour satisfaire à la baisse du coût du travail en remettant en cause les rémunérations des retraités et futur retraités. L'exemple suédois, qui fonctionne désormais selon ce principe, est significatif :

- Moins 3 % sur les pensions en 2010
- Moins 4,3 % sur les pensions en 2011
- Moins 2,7 % sur les pensions en 2014, soit moins 10 % en 4 années.

Les promesses électorales « pour chaque euro cotisé, le même droit pour tous » se retourne contre tous les ayants droit avec un nivellement par le bas,

- Plus de système solidaire pour satisfaire le principe d'égalité,
- Plus de garantie sur le taux de remplacement, pour satisfaire le même principe d'égalité.

La réforme en réflexion sur les bases énoncées assume :

- La fin des solidarités,
- La baisse des pensions (encore) pour tous (retraités actuels et à venir),
- La remise ne cause des pensions de réversion.

A noter...

► Opération « la vie sans services publics le 25 mai, » au siège parisien de LREM, où nos camarades ont coupé l'eau, l'électricité et empêché le ramassage des poubelles... Le message est-il passé ?

► La fédération à la Fête de L'Humanité les 14, 15, 16 septembre. Stand commun avec l'UD CGT 13. Débats, convivialité au bar du stand, solidarité internationale... Les militants, actifs et retraités, y sont attendus.

International

□ Le Comité des Travailleuses de la FSM s'est réuni, à partir du 27 juin au Panama. Les dirigeantes de 15 syndicats d'Afrique du Sud, de Palestine, d'Inde, du Pérou, de Grèce, d'Albanie, d'Autriche, du Maroc, de Tunisie, du Sénégal, de Panama, de Cuba, d'Espagne, ont débattu sous la présidence du secrétaire général de la FSM.

□ Le comité des Jeunes de la FSM souhaite la bienvenue aux migrants et réfugiés, membres de la classe ouvrière de leur nouveau pays et exige que leur soient remis les documents leur permettant de voyager pour se rendre dans leur pays de destination, qu'ils soient hébergés dans des conditions humaines, qu'ils soient employés avec les mêmes droits que les autres travailleurs, qu'ils aient des droits syndicaux et démocratiques, que s'arrête la promotion du racisme, de la xénophobie et le fascisme, qui mènent à la désunion et à l'impérialisme. Il appelle les jeunes de tous les pays d'Europe à manifester leur solidarité avec les réfugiés et les migrants qui vivent dans leurs pays par des initiatives dans les centres d'accueil, les lieux où ils se rassemblent, les lieux de travail.

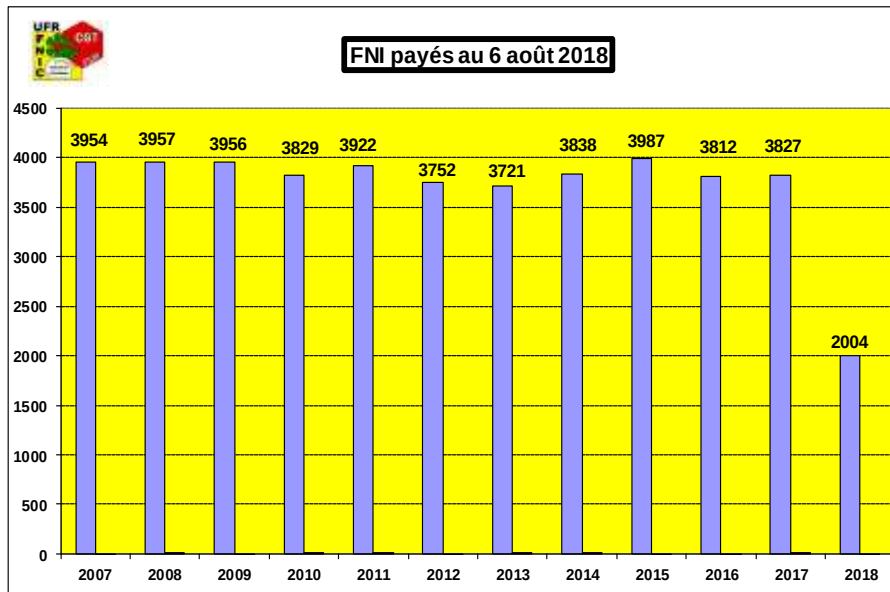
L'Agenda

5 SEPTEMBRE, Conseil national de l'UFR

6 SEPTEMBRE, Assemblée générale fédérale, à Montreuil

Malgré la période en principe plus calme de l'été, on note une progression intéressante du nombre de FNI réglés, avec une petite avance sur 2017 par rapport à 2016 mais qui ne compense pas la perte par rapport à 2015. Quant à 2018, le chiffre à fin juillet 2017 était sensiblement supérieur à celui de cette année. Ceci implique qu'il faut donner très vite un bon « coup de collier » dès le mois de septembre. C'est nécessaire, indispensable et dans l'intérêt de tous, syndiqués comme non syndiqués !

l'Orga - le point



La vie des sections

En juillet et août, les sections sont au repos, les retraités, dont nos gouvernants essaient de faire croire qu'ils sont inutiles et seulement coûteux pour la nation, sont sollicités pour la garde de leurs enfants mais également pour les nombreuses activités bénévoles dont ils sont des participants indispensables.

Mais ils ont aussi besoin de vacances, nécessaires pour eux comme pour les actifs, afin de bien préparer la rentrée de septembre, après un temps d'arrêt pour réfléchir, débattre, décider, agir pour l'avenir, sur les atteintes qui se préparent, de plus en plus dommageables (voir en page 3 la réforme des retraites).

Camarades, pour faire vivre cette rubrique, nous avons besoin de vous : transmettez-nous, éventuellement sous forme succincte, des informations sur

vos activités, sur les luttes que vous menez, seuls ou avec les actifs, sur les problèmes que vous rencontrez ou les succès que vous obtenez. Les expériences sont utiles à tous !



AG DES RETRAITÉS DE L'UL D'HARFLEUR



Le 1^{er} juillet, l'allocation minimum du chômage augmente de 0,7 % et passe donc de 28,86 à 29,06 euros par jour, soit une augmentation... jupitérienne de 20 centimes d'euros ! En parallèle, le tarif réglementé du gaz augmente, lui, de 7,45 % ! A noter que l'augmentation n'aurait dû être que de 6,5 % : le gouvernement ne respecte donc pas la règle fixée. A qui profite cette augmentation ? Ne serait-ce pas à MM. Les actionnaires de Engie, qui vont encore se gaver sur le dos des abonnés au gaz domestique : rappelons que les grosses entreprises ne « bénéficient » pas des mêmes tarifs, bien sûr plus avantageux !

Et de deux ! Comme la plupart des Français, nous pouvons nous réjouir de la victoire de l'équipe de France de football. Pourtant nous sommes nombreux, à la vue de la foule sur les Champs Elysées, à nous être fait la réflexion que si seulement la moitié des personnes présentes avaient bien voulu manifester pour la défense de la SNCF, des retraites, du Code du travail, le gouvernement aurait été obligé d'en tenir compte !